

Communiqué de presse

25 mars 2025

La Bourgogne-Franche-Comté et la Province du Cap occidental renouvellent leur accord de coopération

Alors que se tenait dans la ville du Cap le 8e sommet visant à intensifier le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud, la Région Bourgogne-Franche-Comté renouvelait pour sa part l'accord de coopération qui la lie à la province du Cap Occidental depuis 2002. Patrick MOLINOZ, Vice-président en charge des politiques européennes, de l'action internationale, du numérique, de l'innovation et de l'export, a signé, au nom de Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région, ce nouvel accord avec le Premier ministre de la province du Cap Occidental, Alan WINDE.

Alan WINDE, Premier ministre, a dit son souhait de « voir les priorités du nouvel accord mises en œuvre au plus vite, avec un accent particulier sur le développement des économies de Bourgogne-Franche-Comté et du Cap occidental ».

Patrick MOLINOZ a souligné « l'importance de ce nouveau partenariat qui, tout en s'appuyant sur ses fondations historiques, agricoles et viticoles, s'ouvre vers de nouveaux horizons stratégiques pour les deux collectivités, notamment le changement climatique et l'intelligence artificielle. »

Christian MOREL, Vice-Président en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la viticulture de la Région a indiqué : « ce séjour a été déterminant pour notre bonne compréhension des leviers d'action sur lesquels nos partenaires sud-africains travaillent. Nous nous efforcerons de partager cette source d'inspiration ». Le nouvel accord prévoit notamment de développer et de structurer des programmes d'échanges concernant l'adaptation et la transformation des politiques et des pratiques agricoles face au changement climatique. La présence, dans la délégation de BFC, d'experts de ces questions, a permis d'approfondir l'état de connaissance mutuel.

« L'élargissement du partenariat entre nos deux régions est stratégique, a rappelé Anton BREDELL, Ministre de l'environnement de la Province du Cap occidental, afin d'inclure un panel d'enjeux d'intérêt mutuel ; deux d'entre eux, le changement climatique et la résilience face au stress hydrique sont des priorités pour la Province ».

L'accord de partenariat entre les deux régions prévoit également de renforcer les échanges en matière d'innovation, tout particulièrement dans les domaines de la digitalisation des services publics locaux et de l'intelligence artificielle.

En conclusion, Patrick MOLINOZ a souligné que « les partenariats internationaux entre collectivités locales sont d'une importance majeure pour nos citoyens parce qu'ils sont des outils efficaces au service du développement économique, de l'emploi et de l'amélioration des politiques publiques mais aussi parce qu'ils contribuent à la Paix. Dans le contexte géopolitique actuel il a été très réconfortant, et satisfaisant, de constater que la province du Cap occidental et la Bourgogne-Franche-Comté partagent la même volonté de soutien à l'Ukraine et les mêmes interrogations et craintes face aux positions du Président Trump ».